

⌘ GENEVIÈVE PAQUET, LL. M. ⌘  
Avocate / Lawyer

---

Le 10 septembre 2019

‘Par SDE et par courrier’

**Me Véronique Dubois**  
Secrétaire pour la Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Qc)  
H4Z 1A2

---

**Objet : Dossier R-4008-2017**  
*Demande d'Énergir concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et à la vente de gaz naturel renouvelable*

---

Chère consoeur,

La présente donne suite à la décision D-2019-109 établissant un échéancier pour le traitement de la *Demande d'approbation des caractéristiques d'un contrat d'achat de gaz naturel renouvelable conclu avec la Coop Agri-Énergie Warwick* déposée par Énergir.

L'analyste responsable de ce dossier, monsieur Jonathan Théorêt, étant à Halifax jusqu'au 13 septembre 2019, il a un accès limité à internet, et n'a pu compléter son analyse de la preuve afin de préparer des questions écrites. En conséquence, le GRAME demande respectueusement à la Régie de lui réserver le droit de déposer sa demande de renseignements à Énergir au plus tard le 16 septembre 2019. Ce délai ne devrait pas compromettre le reste de l'échéancier, notamment pour le dépôt de la preuve des intervenants prévu le 24 septembre 2019.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de nos salutations distinguées.

*(S) Geneviève Paquet*

**Geneviève Paquet, avocate**

cc. Me Hugo Sigouin-Plasse pour Énergir

---

3090, boul. le Carrefour, suite 200, Laval, Québec, H7T 2J7  
Téléphone : 450-687-5055, poste 226 ; Télécopieur : 450-687-8181  
Courriel : genevieve\_paquet@videotron.ca